

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL D'ECOLE – École Maternelle du MARAIS

Date et durée de la réunion : Jeudi 20 octobre 2022 18h30/20h30

Présents :

A LEON, C LE BAIL, V LAUNEAU, L VARLET, E LEBRETON, L DUPLAN, V PAVION, E DELAHAYE, C GANTIER, M.LEBOT, F.DUPAS(Enseignantes), Z. COURTOIS (ATSEM)
L.GUERON (Élue Adjointe Service Scolaire) assistée de I. HAIE (Responsable pôle enfance et actions éducatives),
Mmes CHARRIER, LUZEAU, Mr LACOURT (Représentants Parents d'élèves APMS) ; Mmes COUILLEAU, FASSE (Représentants Parents d'élèves FCPE)

Excusés : Mr TURBAN (Inspecteur de l'Éducation Nationale), Y. DAUVÉ (Maire de Nort Sur Erdre), JC TETREL(DDEN), G MOREUIL (représentante RASED)

Présidence assurée par : A LEON

Secrétariat : C LE BAIL

Ordre du jour :

Fonctionnement de l'école maternelle du Marais

- Point sur les effectifs et présentation des équipes
- Point et résultats des élections des représentants de parents d'élèves
- Rôle et composition du conseil d'école
- Service civique
- Sécurité à l'école (Exercice incendie, PPMS, Plan vigipirate)
- Investissements
- Protocole sanitaire

Règlement intérieur de l'école

Projets et dates à retenir

- Projets de l'année: Cinéma, Musique, École et cinéma, Les Incorruptibles, Salon du livre
- Moments ponctuels en attente : Fête de Noël, Carnaval, photos de classe, fête de l'école.
- Conseils d'école à venir : 07/02/2022 et 13/06/2022

RASED : Composition et fonctionnement

Les temps périscolaires

Questions diverses

I-Fonctionnement de l'école :

A / Les effectifs :

Au 20/10/2022: 236 élèves

		Classe			
TPS/PS	Anne, Fanny	Zoé	Grenouilles	7 + 21	28
PS	Valérie	Valérie	Canetons	28	28
PS	Laure	Aurélié	Libellules	26	26
MS	Laurie, Fanny	Margaux	Roseaux	28	28
MS	Emmanuelle	Nadine	Nénuphars	28	28
MS/GS	Emmanuelle	Anne	Salamandres	13 + 12	25
MS/GS	Clémence	Sabrina	Fougères	10 + 14	24
GS	Valérie	Laurie	Nymphéas	24	24
GS	Cécile	Magali	Orchidées	25	25
TOTAL				236 élèves	236 élèves

Niveau	TPS	PS	MS	GS
Effectif	7	75	79	75

B/ Les élections

Les élections se sont déroulées le vendredi 7 octobre.

57,52 % de taux de participation nettement supérieur (+ 7 points)

2 listes se sont présentées ; résultats : l'APMS a obtenu 6 sièges et la FCPE 3 sièges.

C/ Les prérogatives du Conseil d'école :

Membres de droits : Le maire de la commune, l'adjoint aux affaires scolaires ou un autre élu du conseil municipale, l'IEN (Inspecteur de l'éducation nationale), la Directrice de l'école, l'ensemble des enseignants, un représentant du RASED, le DDEN, les parents d'élèves élus (nombre égal à celui des classes de l'école)

En cas de vote, chacun de ces membres a droit à une voix.

3 conseils d'école par an.

D/ Le service civique

Une demande de mission a été déposée avant la rentrée pour 2 postes. Aucun candidat ne s'est positionné. Missions: aide aux activités éducatives : accueil, BCD, préparation matérielle, activités en classe...

E/ Sécurité à l'école :

Deux exercices PPMS sont réalisés durant l'année scolaire. Un premier exercice « Confinement Risque Majeur » à l'échelon départemental s'est déroulé le jeudi 13/10/2022. Un Retex a été transmis à la municipalité à l'Inspection et déposé sur le serveur académique. L'exercice s'est parfaitement déroulé et nous a permis de constater les éléments à améliorer.

Le PPMS attentat intrusion aura lieu avant la fin de l'année civile.

Conjointement à ces exercices PPMS, il y a trois exercices « Incendie » d'organisés. Un d'entre eux a eu lieu le 13/09/2022 (enfants prévenus)

F/ Investissement , Travaux

Investissement

Cette année le budget investissement a servi à financer l'équipement de la 9ème classe (mobilier, matériel, fournitures), 2 lots de 3 bancs gigognes, 2 PC Salle des maîtres, une imprimante couleur (restant à raccorder au réseau), un PC Direction, Stores pour les 4 classes côté rue, une table Coin Cuisine enfant + 4 tabourets (Suite dégât des eaux n°2)

En attente : Tables en plastique pour les réunions demandées l'an passé, renouvellement des coins jeux de certaines classes, de rangements (armoires, meubles...), Aménagement de la cour de récréation (structures, jeux...), WIFI, Bancs gigognes.

Travaux : Nous tenons à signaler et à remercier les services techniques et les espaces verts pour leur réactivité et leur efficacité une fois le matériel acheté. (Temps d'attente très long entre le vote, l'achat et l'installation : plusieurs mois)

G/ Protocole Sanitaire :

En 2022/2023, le protocole sanitaire s'articule autour de 4 niveaux. Nous avons commencé l'année au niveau socle de ce protocole/ Pas de limitation de brassage.

II – VOTE DU REGLEMENT INTERIEUR DE L'ECOLE

Lecture du règlement de l'école. Modification et vote. Il a été adopté à l'unanimité par l'ensemble du conseil d'école. Il sera distribué dans le cahier au retour des vacances.

III – PROJETS DE L'ANNÉE

A/Les projets de l'année

Pour les classes de GS:

Projet « École et Cinéma » dispositif national de la maternelle au CM2

Objectifs : Construction d'un parcours culturel commun en incitant les enfants à découvrir le cinéma. 4 classes de l'école sont inscrites mais c'est l'ensemble des élèves de GS des 4 classes qui y participeront. Deux séances au cinéma Paradiso de Nort-sur-Erdre seront proposées. La première séance a lieu le vendredi 10 février (Loups tendres et loufoques) et la seconde séance en juin (Zébulon le dragon). Une participation financière de 2 euros sera demandée aux parents (Pour un coût réel de 2x2,50 euros et l'utilisation de deux cars pour la première séance).

Pour les élèves MS/GS (Salamandres et Fougères)

Spectacles dans le cadre du « Tout Petit Festival » en partenariat avec la CCEG. « L'eau douce » - Sucé sur Erdre le vendredi 21/10/2022

Coût de 5 euros par élèves avec une participation de 2 euros des familles. Transport compris dans le prix d'entrée.

Pour les classes des Grenouilles et Nénuphars et Roseaux

Travail sur les contes :

Salon du livre de jeunesse en partenariat avec les secondes Bac Pro Animation du Lycée Caroline Aigle. Les élèves de seconde viendront en novembre observé le travail d'une classe autour d'un livre, puis en janvier et en mars, ils viendront mettre en place des activités dans les deux classes. La préparation pour cette mise en œuvre se fait conjointement entre les professeurs des écoles et du lycée polyvalent Caroline Aigle autour du travail de l'illustratrice ELO. Pour clôturer ce travail commun, les élèves grands et petits rencontreront l'illustratrice fin mars et toutes les familles pourront venir découvrir le travail des enfants au salon du livre qui se déroule à Sucé sur Erdre le 1er et 2 avril 2023.

Médiathèque : Toutes les classes vont aller à la médiathèque cette année. Les classes des Canetons, des Libellules, des Fougères, des Orchidées, des Nymphéas et des Nénuphars sont allés visiter l'expo « Suis du doigt l'ours polaire » autour au mois d'octobre. Chaque classe bénéficiera de 3 séances dans l'année.

Les élèves pourront découvrir le lieu, effectuer des ateliers, écouter des histoires...

Pour financer toutes ses sorties, les activités jardinage, cuisine, l'achat d'albums, de petit matériel pour les activités conduites en classe et projets divers, l'achat de cadeaux pour les classes à Noël :

- la subvention de l'Amicale Laïque à hauteur de 15 euros par élève soit 3540 euros
- la subvention de la mairie de Nort Sur Erdre à hauteur de 448 euros et 332 euros pour Noël soit 3,3 euros par enfant.
- la participation des familles (somme demandée par projet/sortie, ou indirectement par la vente d'objets, des photos).

A titre d'exemple, une sortie au zoo a un coût moyen de 18 euros par enfant : car + entrée), vous comprenez aisément la nécessité de vous sollicitez. Certains parents nous ont fait la remarque d'une différence entre les deux écoles, cela s'explique de deux manières : la subvention de la Mairie qui est nettement inférieure en maternelle et le fait que les effectifs et encadrement plus importants en maternelle impacte le coût des transports (un car par classe pour un effectif de 28 élèves).

B/Les moments ponctuels de l'année

NOËL: Nous fêtons Noël comme chaque année, nous allons nous organiser au sein de chaque classe suivant le protocole en vigueur en décembre. Passage du Père Noël dans chaque classe si possible.

CARNAVAL : le vendredi avant les vacances de printemps.

FÊTE DE FIN D'ANNÉE : Fête organisée par l'Amicale laïque de Nort sur Erdre avec l'aide des deux associations de parents (char / animation / maquillage). Fête des écoles publiques en juin. Pas de date officielle.

PHOTOS DE CLASSE : Elles auront lieu en janvier le matin

PORTES OUVERTES : vendredi 3 mars

IV – RASED

Le RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté) fait partie de l'équipe pédagogique de l'école et participe aux conseils d'école et aux conseils de cycle. L'antenne de Nort sur Erdre (circonscription Orvault/ Nort sur Erdre) est constituée de 3 enseignantes spécialisées (Sophie Luquet, Psychologue de l'Education Nationale, Géraldine Moreul, enseignante spécialisée à dominante relationnelle et Véronique Raffré enseignante spécialisée à dominante pédagogique). Cette année, deux postes d'enseignants spécialisés sont vacants sur le rased du secteur d'Orvault et aucun enseignant faisant fonction n'a pu être nommé. Il y a donc 4 enseignants spécialisés sur tout le rased pour 6 postes.

Notre Inspecteur, M.Turban, a donc demandé à ce que l'équipe du Rased puisse se redéployer et a fixé des écoles prioritaires pour les actions du Rased en plus des priorités de cycle (priorité cycle 2 et GS).

Notre territoire d'intervention est donc susceptible d'être étendu. Le secteur de Nort c'est 8 communes, 3011 élèves inscrits et un psychologue pour l'ensemble des deux zones.

Les demandes des écoles non prioritaires seront traitées et nous y répondons sous la forme d'une aide directe ou indirecte en fonction de nos disponibilités. L'école de Nort maternelle n'est pas définie comme prioritaire concernant les actions du RASED cette année pour autant nous allons intervenir le plus régulièrement possible et répondre aux demandes d'aide des enseignantes. Les parents des élèves peuvent également solliciter le Rased.

Missions et priorité d'action fixées par l'IEN : GS et cycle 2 (CP- CE1- CE2) : Prévention en amont des difficultés, remédiation quand les difficultés sont avérées, aide indirecte aux élèves via le lien avec les enseignants et les familles, pôle ressource de la circonscription d'Orvault/Nort-sur-Erdre

Modalités d'intervention : observations, séances en groupe ou en individuel, suivi élève, entretiens familles, enseignants, élèves, bilans pédagogique ou psychologique suite à une demande d'aide des enseignants, des familles de la MDPH.

En 2021/2022 : environ 300 DA sur le secteur. Concernant l'école de Nort maternelle: 16 situations ont mobilisé l'aide du Rased dont 3 situations MDPH soit 7,3% du nombre total d'élèves de l'école.

Au regard des besoins identifiés avec les enseignantes, des actions de prévention ont été mises en place : Actions de prévention Aide relationnelle (Liaison GS-CP, 3 élèves concernés), Actions de prévention Aide relationnelle et aide pédagogique (Liaison GS/CP avec les enseignantes de GS et les enseignantes de CP), Participation à l'accueil des TPS/PS à la rentrée des classes par les enseignantes spécialisées, Participation aux Conseils de cycle dédiés aux élèves en difficulté (1 par niveau et par période)

Financement du RASED : Toutes les communes du secteur ont accepté de signer la convention de subventionnement du RASED à hauteur de 1 € / élève inscrit dans chaque école.

Remerciements mairies et associations de parents d'élèves pour leur soutien. Reconduction des actions en 2022/23

V – PERISCOLAIRE (accueil, cantine, transport)

Questions parents :

Q- Pourquoi est-ce si impersonnel lorsque l'on dépose ou récupère notre enfant aux activités périscolaires et centre de loisirs ? Je suis choqué de ne jamais avoir de retour sur les journées de mon fils. Je trouve que l'accueil est opaque et sans communication. Cela manque d'échange et de considération.

R- Le Covid n'a pas encouragé les échanges entre nos équipes et les parents, cela au contraire a mis une distance. L'équipe d'animation travaille actuellement sur l'accueil et des moyens de communication sur les activités, notamment pour les mercredis et les vacances. L'équipe d'animation a mis en place, à la maternelle et à l'élémentaire, des affichages depuis maintenant deux mercredis.

Q-Nous trouvons très froid l'accueil au périscolaire. Pourquoi ne pouvons-nous toujours pas re-rentre dans les locaux ?

R- Le protocole sanitaire, jusqu'à juin 2022, stipulait que les parents ne pouvaient plus rentrer dans nos locaux. Au cours de cette période de Covid, l'équipe d'animation a constaté que les salles d'accueil étaient plus apaisées lorsque les enfants et les parents avaient leurs espaces distincts. L'équipe d'animation a également la responsabilité du groupe d'enfants et les va-et-vient ne facilitent pas la surveillance des départs et le risque d'enfants qui s'échappent.

Les parents peuvent accéder à un SAS d'accueil dans les locaux intérieurs à la maternelle. Une réflexion est en cours pour améliorer cet accueil sécurisé avec un espace délimité au sein de la salle d'animation.

Question FCPE:

Q-Une réunion sur les temps d'accueil périscolaire et de loisirs est-elle de nouveau prévue comme avant covid ?

R- A notre connaissance, il n'y avait pas de réunion publique à la rentrée. Au printemps 2021, des portes ouvertes ont été organisées en même temps que celles de l'école. En juin, également, nous avons ouverts les services enfance, jeunesse et sport aux familles le 10 juin dernier lors de la permanence accueil familles. Une réunion mini-camp aura lieu l'année prochaine.

Remarques de parents :

Nous souhaitons faire part d'un problème rencontré en début d'année : Faute de place pour faire dormir tous les enfants, nous avons appris que, dès la rentrée, notre fils (en moyenne section) avait été affecté au second service de cantine ne lui laissant pas la possibilité de faire sa sieste de l'après-midi contrairement à ses habitudes (et contrairement à la plupart de ses camarades). Nous regrettons vraiment de ne pas avoir été consultés dès les premiers jours et d'apprendre cette situation par notre fils lui-même ... Nous estimons qu'à 4 ans il est encore important de respecter le rythme des enfants. Après plusieurs échanges avec la maîtresse, un compromis a finalement été trouvé (sieste rapide dans la salle de classe le midi après le repas) mais nous regrettons que les équipements ne soient pas en cohérence avec les besoins et le nombre d'élèves. Ceci est juste un point de vigilance pour que des solutions soient envisagées et que la situation ne se répète pas trop au fil des années.

Questions FCPE:

Q- Cette situation nous a interpellés. Serait-ce possible d'avoir un retour sur le nombre de places disponibles dans les dortoirs ? Y a-t-il assez de places pour que tous les PPS, PS et MS dorment ? Si ce n'est pas le cas, quelle solution peut être

envisagée ?

R- Les dortoirs n'ont pas tous la même taille (grands dortoirs: R et L et petits dortoirs : C et G). Ils ne permettent donc pas d'accueillir tous les élèves d'une même classe en fonction des effectifs. Mais nous nous adaptons en créant des dortoirs supplémentaires pour répondre à tous les besoins. Par exemple en début d'année nous avons 6 dortoirs. Dans cette situation de passage au deuxième service et donc pas de sieste, ce n'est pas un problème de places dans les dortoirs mais de places dans la cantine.

Q- Les parents de tous les MS concernés ont-ils bien été informés du passage au deuxième service pour leur enfant, et leur avis sollicité ?

R- Cette année, il a été demandé à l'équipe enseignante en lien avec l'équipe ATSEM de donner des noms d'enfants qui ne dormaient pas en fin d'année de PS afin de les faire passer au deuxième service faute de place au premier service. Cela a été fait pour 6/8 élèves en début d'année. L'accord a, dans la majorité des cas, été obtenu des familles. Si ce n'était pas le cas, l'enfant restait au premier service. En fin d'année scolaire prochaine, la situation de chaque enfant sera traitée de manière exhaustive afin que la situation soit évoquée et validée par la famille avant la rentrée.

Q- Les 15 jours de "test" pour savoir si l'enfant dort à la sieste pourraient-ils être prolongés un peu, le temps que les enfants prennent leurs marques et soient assez "confiants" pour s'endormir ?

R- Cette demande pourra être reconsidérée à la rentrée en fonction de la situation. Le fait d'avoir créé un sixième dortoir cette année, nous a permis d'offrir un environnement plus serein aux élèves et permis de constater les réels besoins des enfants.

Questions parents et Question APMS :

Q : Quand est prévu le début des travaux pour le cinéma ? Le parking de la place du champ de foire sera-t-il la seule solution (notamment pour le vendredi matin, jour de marché) ? Est-il prévu que le grand parking en terre à côté de la salle des Orionnais soit ré-ouvert ?

Q- Accès à l'école - Travaux du futur cinéma. Comment a été anticipé la problématique des parkings du champ de foire lors du marché du vendredi lorsque les travaux du nouveau cinéma débiteront ? Plus loin dans le calendrier, comment améliorer l'accès à l'école lors du festival La Nuit de l'Erdre ?

R-L'espace stabilisé près des Orionnais sera accessible pour le stationnement. Pour Les Nuits de l'Erdre, pas de réponse sur les choix qui seront faits.

VI – QUESTIONS DIVERSES

Questions FCPE :

Q- Nous constatons un engorgement dans les couloirs dont le bruit et la foule peuvent parfois être angoissants pour les enfants. Un plan de circulation différent avec entrée par l'entrée principale et sortie de chaque côté de chacune des ailes est-il possible le matin et le soir ?

R- Le plan vigipirate en place impose la présence d'un adulte aux entrées et sorties de l'école. Les missions des ATSEM sont nombreuses le matin et le soir (car, périscolaire) et leur présence en classe très importante pour offrir un cadre serein et sécurisant aux élèves. En conséquence, le choix pédagogique est d'avoir un accueil dans la classe par les enseignantes et ATSEM. Les effectifs adultes ne nous permettent pas de répondre favorablement à cette demande.

Question FCPE :

Q- Concernant la fiche d'inscription à remplir en début d'année dans laquelle il est demandé de cocher si on accepte ou non de recevoir les informations des associations de parents d'élève, serait-il possible d'ajouter une mention entre parenthèses du type "peu de mails envoyés tout au long de l'année de la part des deux associations" de façon à ce que les parents ne s'imaginent pas qu'on envoie des lettres d'infos hebdomadaires ou mensuelles...

Cela nous permettrait d'avoir un maximum d'adresses mails et de peut-être ne plus imprimer de papier.

R- La fiche de renseignements est un outil institutionnel d'après l'application ONDE, je ne peux pas en changer ni le fond, ni la forme. Je ne peux donc pas accéder favorablement à votre demande. Pour autant, sachez que lors des RDV individuels, il est précisé aux familles que l'envoi de mails est très ponctuel. La proportion des familles pour lesquelles vous avez leurs adresses est de presque 80%, ce qui est important sachant que cela doit être beaucoup plus si l'on comptabilise un des deux parents par famille.

Q- Nous avons reçu un mail informant de ne pas ramener de bonbons, j'aimerais juste rappeler que les smarties et le chocolats ne sont pas terrible non plus ... Il en circule beaucoup pendant les anniversaires notamment. Je pense qu'un gâteau partagé pour l'anniversaire est déjà bien suffisant en terme d'apport en sucres et qu'il n'est pas nécessaires d'apporter d'autres sucreries ou chocolat (message à faire passer également au périscolaire et centre de loisirs ...)

R- Changement dans le règlement intérieur

Questions APMS :

Q- Harcèlement et violences à l'école. Quelles sensibilisations sont prévues auprès des enfants et des parents à ce sujet ?

R- Les PE sont vigilantes durant tout le temps scolaire, le Rased, réseau ressource, met en place des choses dans certaines classes autour des émotions et du vivre ensemble et l'équipe enseignante va investir le programme pHare, dispositif national, qui se décline à partir de cette année au niveau de la circonscription et des écoles avec des formations. Toutes les écoles seront formées selon un calendrier national à venir.

Q- Sanitaires : Des enfants s'interdisent d'aller aux toilettes à l'école pour manque d'intimité (toilettes mixtes sans cloison). Quelles solutions peuvent être mises en place ?

R- Pour information, il existe des cloisons dans tous les sanitaires de l'école (classes 3 blocs). Concernant les portes, un test avait été fait dans le bloc sanitaire bleu et pourra être étendu au bloc sanitaire rouge. La mairie va soumettre à l'arbitrage au titre des travaux pour 2023 l'installation de 2 portes dans le bloc sanitaire bleu et dans celui près des salles de motricité.

AUTRES REMARQUES / RETOURS DE PARENTS :

- Je voudrai dire MERCI au personnel non gréviste de ce mois de septembre. Ces grèves sont faites pour embêter, ça fonctionne, je comprends et soutiens mêmes les revendications mais il me semble important de remercier aussi les équipes qui restent pour accueillir nos enfants sur des journées pas évidentes alors MERCI !!! (...)